FORMATION BTSA AQUA

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

AQUACULTURE

Code RNCP : 38350
Date d'échéance enregistrement certification : 31/12/2028

AQUACULTURE

Mise à jour : 03/11/2026





DURÉE : 2 ANS

1435 heures de Formation

1855 heures en Entreprise

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Vous apprendrez à :

- Conduire une production aquacole :
- Obtenir une production dans de bonnes conditions sanitaires, répondant aux critères et aux objectifs fixés, dans le respect des réglementations, de l'environnement et du bien-être animal –
- Gérer des moyens de productions aquacoles.
- Piloter des systèmes de productions aquacoles
- Accompagner techniquement : Conseiller des producteurs ou des organisations sur des choix ou opportunités de développement, dans le cadre de la transition agro-écologique.

DIPLÔME

Certification délivrée par le Ministère de l'Agriculture, Agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

LES MÉTIERS PRÉPARÉS

Le diplômé exerce généralement dans une structure aquacole où il est responsable de tout ou partie d'une unité de production. Il conduit le processus productif dans le respect des réglementations sanitaire, environnementale et de sécurité. À ce titre, il gère les approvisionnements, veille au bon fonctionnement des équipements et maîtrise les outils numériques. Le BTSA forme aussi à la gestion d'une entreprise aquacole et aux méthodes d'élevage en pisciculture continentale, marine, conchyliculture et production ornementale.

LIEU DE FORMATION

CFPC d'Ahun

CONDITIONS D'ADMISSION

Modalités d'admission :

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, de brevet de technicien, diplôme d'accès aux études universitaires ou un autre diplôme ou certification de niveau 4.

Candidature via un formulaire en ligne sur notre site internet, étude du dossier et entretien de motivation.

FIN DES INSCRIPTIONS

PROCHAINE DATE À VENIR

POURSUITES D'ÉTUDES

Licence en aquaculture

VOIES DE FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- V.A.E.

réana

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

l'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine

Ahun
EPLEFPA DE LA CREUSE
EAU
SERVICE
PATRIMOINE
AGRICULTURE

COÛT DE LA FORMATION / MODES DE FINANCEMENT

Le parcours de formation est gratuit en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.
Pour plus d'informations sur les coûts, modalités et les conditions de financement, veuillez contacter : promotion.cfa-cfppa23@educagri.fr

MÉTHODE ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

La formation se déroule en présentiel au CFA alternant cours théoriques et pratiques.
Le suivi est réalisé à partir du livret de l'apprentis faisant la liaison entre l'entreprise et le centre de formation. Différentes fiches navettes permettent d'identifier les compétences acquises en entreprise.
Période de formation : La formation a lieu sur deux années avec une rentrée en général en septembre. Répartition de la formation sur les deux années : 41 semaines de formation en centre soit 1435 heures 53 semaines de formation en entreprise soit 1855 heures.

ÉVALUATION

Des évaluations sous forme de formatifs classique sous forme de CCF sont programmés tout au long de la formation. Le diplôme est obtenu lorsque la note de 10/20 est atteinte à l'ensemble des épreuves certificatives (CCF + EPT). Un Minimum de 9/20 doit être atteint pour les épreuves terminales EPT (E1, E7-1, E7-La moitié des points est obtenu en CCF en centre.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION PAR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre site de formation est accessible aux personnes en situation de Handicap :
Accès PMR (Personne à mobilité réduite).
Nous disposons de référentes Handicap pour vous conseiller et vous orienter vers les meilleures solutions pour adapter la formation à votre situation :
Référente handicap : Angélique MAUFUS : angelique.maufus@educagri.fr – 05 55 81 48 90

LES PLUS DE LA FORMATION AU CFA / CFPC D'AHUN

La formation est dispensée en mixité, voie initiale scolaire et en apprentissage, ce qui permet aux étudiants de pouvoir passer de l'une à l'autre formation facilement en cours de cursus si besoin. Une relation facilitée avec le domaine professionnel, le lycée étant la seule formation aquacole dans la région limousine, les professionnels connaissent très bien l'établissement. Le formation dispose de nombreux supports pédagogiques, tel qu'une pisciculture extensive, une écloserie, un système en circuit-fermé et des salles d'aquariophilie.



réana
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité
l'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine
Ahun EAU SERVICE PATRIMOINE AGRICULTURE
EPLEFPA DE LA CREUSE

CONTENU DE LA FORMATION

C1 **S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui**

- C1.1 Saisir les enjeux de la réalité socio-économique
- C1.2 Se situer dans des questions de société
- C1.3 Argumenter un point de vue dans un débat de société

C2 **Construire son projet personnel et professionnel**

- C2.1 S'engager dans un mode de vie actif et solidaire
- C2.2 S'insérer dans un environnement professionnel
- C2.3 S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers
- C2.4 Conduire un projet

C3 **Communiquer dans des situations et des contextes variés**

- C3.1 Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public
- C3.2 Communiquer en langue étrangère
- C3.3 Communiquer avec des moyens adaptés

C4 **Conduire une production aquacole**

- C4.1. Choisir un processus de production
- C4.2. Réaliser les travaux de production
- C4.3. Réguler un processus de production

C5 **Organiser le travail**

- C5.1 Réaliser l'encadrement de proximité de l'équipe de travail
- C5.2 Gérer l'organisation de l'activité de production
- C5.3 Mettre en œuvre la démarche qualité sécurité environnement (QSE) en situation professionnelle
- C5.4 Organiser les activités de valorisation de la production

C6 **Gérer les moyens de productions aquacole**

- C6.1 Raisonner l'achat et le stockage des matières premières
- C6.2 Mettre en production les équipements
- C6.3 Réaliser les opérations de maintenance d'une installation de productions aquacoles

C7 **Piloter un système de productions aquacoles**

- C7.1 Evaluer la stratégie du système de production
- C7.2 Proposer une évolution du système de production

C8

- C8.1 Décliner un plan d'action en faveur du changement technique
- C8.2 Produire des références techniques
- C8.3 Formuler des conseils

CONTENU DE LA FORMATION

%

Données de la session 2024-2025		
Taux de réussite aux examens :	50%	
Taux de satisfaction des apprenants :	72%	
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois :	68%	
Taux de poursuite d'étude :	23%	
Taux d'interruption en cours de formation :	16%	
Taux de rupture des contrats d'apprentissage :	8%	

réana

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

l'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine

Ahun EPLEFPA DE LA CREUSE
EAU SERVICE PATRIMOINE AGRICULTURE

CONTACTS

EPLEFPA de la Creuse
CFA DE LA CREUSE / CFPC DE LA CREUSE
Le Chaussadis 23150 AHUN

CFA :
Tel 05.55.81.48.90

Pour toutes informations sur l'inscription : promotion.cfa-cfppa23@educagri.fr

















réana

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

l'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine

Ahun EPLEFPA DE LA CREUSE
EAU SERVICE PATRIMOINE AGRICULTURE